



Reportage de la RTS «Trafic de bébés volés, l'heure des comptes » du 19 Septembre 2019

Back to the Roots, groupe d'intérêt des adoptés du Sri Lanka en Suisse prend la parole: «Il était déjà clair dans le premier reportage que nous avons été, comme de la marchandise, importée du Sri Lanka en Suisse. Dans le nouveau reportage, les autorités suisse montrent devant la caméra qu'elles ne sont toujours pas prêtes à assumer leur part de responsabilité. **Nous sommes choqués et demandons que des actes soient enfin entrepris.**

Revendications de Back to the Roots

Aux cantons: une aide aux personnes concernées dans leur recherche d'origine

Les cantons aident activement les personnes concernées dans leur recherche d'origine en leur fournissant des documents d'adoption gratuits et non bureaucratiques et en les accompagnant psychologiquement dans le processus de recherche d'origine par un professionnel indépendant.

Justification: les personnes concernées éprouvent des difficultés à s'annoncer auprès de l'autorité qui était déjà impliquées dans leur processus d'adoption à l'époque (en particulier si l'adoption s'était mal déroulée). Bien qu'il existe un droit fondamental à connaître ses racines, la recherche des parents biologiques est perçue par beaucoup comme une trahison envers les parents adoptifs. Le fait d'être accompagné par un professionnel indépendant est donc un soutien important dans ce processus, en particulier lorsque l'on est confronté à des documents falsifiés et à des procédures illégales.

A la Confédération: une étude scientifique sur les conséquences des adoptions

Les enfants adoptés dans les années 1970 à 1990 sont aujourd'hui adultes. Il est nécessaire d'étudier de manière scientifique comment se portent ces adoptés aujourd'hui, comment va leur santé, quelle est leur situation sociale de même que pour leurs familles. Les résultats doivent être pris en compte dans la conception des futures procédures d'adoption.

Justification: Jusqu'à présent, on a parlé des besoins des adoptés et on a conçu des concepts sans étudier scientifiquement parlant les effets réels de l'adoption. Les adoptés des années 1970 à 1990 sont aujourd'hui des adultes, ils ont eux-mêmes des enfants et pourraient contribuer de manière différenciée à l'amélioration des procédures d'adoption.

A la Confédération et aux cantons: un examen complet et sans faille du passé

La Confédération et tous les cantons élaborent systématiquement les anciennes pratiques d'adoption, sous la direction d'experts indépendants. Les adultes adoptés doivent être directement impliqués dans le processus de traitement en tant que personnes concernées. L'injustice identifiée doit être reconnue publiquement.

Justification: avec le postulat Ruiz, la Confédération a entamé le traitement des procédures d'adoption illégales entre le Sri Lanka et la Suisse. Avec le présent reportage, la télévision suisse a apporté une contribution supplémentaire à la clarification des procédures de l'époque. Le travail n'est pas terminé, chaque canton doit se pencher de manière critique sur son histoire. Chaque canton a besoin de réponses au cas où des personnes concernées voudraient savoir dans quelles circonstances elles sont arrivées en Suisse.



Au canton de St. Gall: la mise en lieu sûr des archives de l'agence d'adoption "Adoptio"

Le canton de Saint-Gall demande à la fondation Adoptio de remettre tous les dossiers d'affaires et d'adoptions aux Archives nationales. Si nécessaire, cela doit être obtenu par voie judiciaire.

Justification: Alice Honegger a organisé pendant des décennies un grand nombre d'adoptions du Sri Lanka vers la Suisse via l'association "Haus Seewarte" puis "Stiftung Adoptio" qui lui a succédé. L'expérience de Back to the Roots montre qu'environ 60 à 70% des adoptés ont été amenés en Suisse avec de faux certificats de naissance. Les documents d'affaires de la Fondation contiennent des informations importantes sur les personnes de liaison d'Alice Honegger au Sri Lanka. Leur analyse pourrait aider les adoptés à trouver des indices sur leurs familles d'origine, malgré de faux documents.

Plusieurs questions se posent : pourquoi la Fondation ne veut-elle pas remettre les dossiers aux archives nationales? Pourquoi le canton de St. Gall n'a-t-il entrepris aucune mesure légale? Qui veut-on protéger? Les parents adoptifs qui tirent les ficelles au sein du Conseil de la Fondation? Les autorités st-galloises, qui ont laissé agir Alice Honegger pendant des années, malgré les nombreuses plaintes et les preuves concrètes du trafic? Des personnalités politiques du canton de Saint-Gall qui ont profité personnellement des adoptions ?

Back to the Roots, le 19 septembre 2019

Contact en cas de questions: Sarah Ineichen, Présidente: 076 373 79 23,

sarah@backtotheroots.net

Secrétariat: Ursula Berset, 079 345 16 57, ursula@backtotheroots.net

<https://backtotheroots.net/medias/?lang=fr>